

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Observatoire du déploiement des réseaux mobiles

# Au 1<sup>er</sup> mars, plus de 55 600 sites 4G et 21 700 sites 5G autorisés en France par l'ANFR

Maisons-Alfort, le 4 mars 2021 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1<sup>er</sup> mars, 21 714 sites 5G ont été autorisés par l'ANFR, dont 10 693 sont déclarés techniquement opérationnels<sup>1</sup> par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G ont été autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 2 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de février, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 8,9 %. Selon les déclarations des opérateurs, 49,2 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, trois bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 15 734 sites 5G sont autorisés dans la **bande 700 MHz** (Free Mobile), dont 7 054 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 6 090 sites 5G sont autorisés dans la **bande 2 100 MHz** (Bouygues Telecom, Orange et SFR), dont 3 261 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 5 631 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle **bande 3,5 GHz** (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 1 995 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

En outre, 52 819 sites 4G sont autorisés en métropole au 1<sup>er</sup> mars, dont 48 053 sont en service.

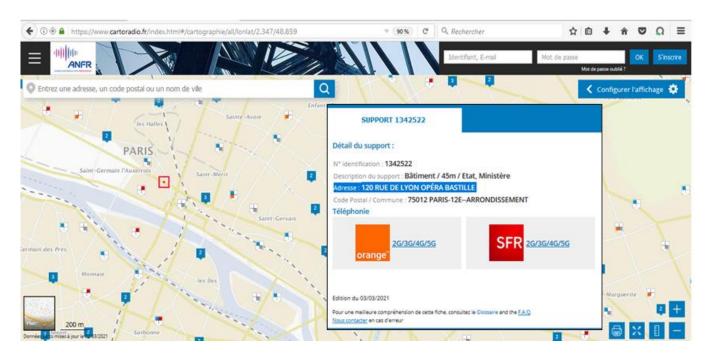
Les autorisations et les mises en service de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de février : les demandes d'autorisation et de mise en service des sites 4G se sont accrues de **0,5 %.** 

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (25 483 sites, + 207 en février 2021);
- SFR (21 621 sites, + 123 sur la même période);
- Bouygues Telecom (21 194 sites, + 88 sur la même période);
- Free Mobile (19 231 sites, + 191 sur la même période).

Outre-Mer, 2 869 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 677 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, le site Cartoradio.fr permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



#### www.cartoradio.fr

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

## <sup>1</sup> Précision sur les sites 5G:

- Sites autorisés: sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- <u>Sites techniquement opérationnels</u>: sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- <u>Sites commercialement ouverts</u>: sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

### Pour en savoir plus :

- L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles
- Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés
- Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : 5g.anfr.fr
- <u>Le tutoriel Cartoradio</u>

Contact presse ANFR: presse@anfr.fr - 06 80 59 00 51